



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, donne avis que conformément aux dispositions du Code municipal le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013 seront déposés à la **séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le mardi 13 mai 2013 à 19 h 30.**

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel, le 1^{er} mai 2014.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et secrétaire-trésorier